FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au REACH (1907/2006/CE, modifié par 2015/830/UE) et au SIMDUT 2015

Date de révision: 4 mai 2018 **Date d'émission:** 26 juillet 2007 **No de fiche:** 116B-21

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

651 Huile lubrifiante détergente (en vrac)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Lubrifiant au pétrole.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:
A.W. CHESTERTON COMPANY
860 Salem Street
Groveland, MA 01834-1507, USA
Tel. +1 978-469-6446 Fax: +1 978-469-6785
(Lun. - Ven. 8 h 30 à 17 h HNE)
Demandes de FDS: www.chesterton.com
Courriel (questions): ProductMSDSs@chesterton.com
Courriel: customer.service@chesterton.com

Canada: A.W. Chesterton Company Ltd., 889 Fraser Drive,
Unit 105, Burlington, Ontario L7L 4X8 – Tel. 905-335-5055
UE: Chesterton International GmbH, Am Lenzenfleck 23,
D85737 Ismaning, Allemagne – Tel. +49-89-996-5460

Fournisseur:

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appeller Infotrac : 1-800-535-5053
Hors d'Amerique du Nord : +1 352-323-3500 (en PCV)
I.N.R.S. : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conforme au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP] / SIMDUT 2015 / SGH

Danger par aspiration, Catégorie 1, H304

2.1.2. Informations supplémentaires

Aucun

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conforme au règlement (CE) no 1272/2008 [CLP] / SIMDUT 2015 / SGH

Pictogrammes de danger:

Mention d'avertissement: Danger

Mentions de danger:	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence:	P301/310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
	P331	NE PAS faire vomir.
	P405	Garder sous clef.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Informations additionnelles: Aucun

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

2.3. Autres dangers

Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux[1]	%Poids	No. CAS / No. EC	No. d'enregist. REACH	Classification conformément au CLP/SGH
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités*	70-80	64742-52-5 265-155-0	01-211946 7170-45	Asp. Tox. 1, H304
Autres Ingrédients:				
Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13	5-10	108419-35-8 283-740-9	ND	Non classé

Pour le texte intégral des mentions H: voir la SECTION 16.
*Contient moins de 3 % d'extrait de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346.

[1]Conforme aux normes: 1272/2008/CE, SIMDUT 2015, SGH, REACH

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Amener en plein air. Si le sujet ne respire pas, il faut entreprendre la respiration artificielle. Contacter un médecin.

Contact avec l'épiderme: Lavez la peau avec de l'eau et du savon. Adressez-vous à un médecin si l'irritation persiste.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Ingestion: Ne faites pas vomir. Contacter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'aspiration pulmonaire peut entraîner une pneumonite chimique ou un œdème pulmonaire. Le contact direct avec les yeux peut causer leur irritation. La concentration élevée des vapeurs peut causer l'irritation des yeux et du système respiratoire, les maux de tête et les vertiges. Le contact prolongé ou répété avec la peau peut détruire les matières grasses de la peau et causer son irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Dioxyde de carbone, produit chimique sec ou mousse

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à débit élevé

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidissez avec de l'eau les récipients exposés à la chaleur. Il est recommandé que le personnel de lutte contre l'incendie possède un dispositif respiratoire indépendant.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Interdire l'accès à la zone de déversement. Les surfaces peuvent être glissantes. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas verser dans les égouts, les rivières et les canaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenez le versement dans une zone limitée. Ramassez avec un matériau absorbant (sable, sciure, argile, etc.) et placez dans un récipient convenable pour son enlèvement.

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 13 pour des conseils d'élimination.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser les contrôles d'exposition et une protection personnelle comme indiqué dans la Section 8.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Les récipients doivent rester fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Stockez dans un endroit frais et sec.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune précaution spéciale.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Ingrédients dangereux	VME[1]		TLV ACGIH	
	ppm	mg/m^3	ppm	mg/m^3
Brouillard d'huile, minérale	–	–	–	5
Ester acétique d'alcool oxygéné*	–	–	–	–

*Limite recommandé par Chesterton, 8 h: 50 ppm, 10 mg/m^3.
[1] Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, Institut National de Recherche et de Sécurité

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Travailleurs

Non disponible

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Non disponible

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Mesures techniques

Pas de précaution spéciale. Si les limites d'exposition sont dépassées, il faut bien aérer.

8.2.2. Mesures de protection individuelle

Protection respiratoire:	Pas nécessaire en général. En cas de dépassement des limites d'exposition, utiliser un masque intégral ou un demi-masque équipé d'un filtre combiné anti-poussière et anti-vapeur organique (type de filtre EN A/P).
Gants de protection:	Gants résistant aux produits chimiques (par ex., Viton*, néoprène ou nitrile). *Marque déposée de DuPont.
Protection des yeux et du visage:	Lunettes protectrices
Autres:	Gants et vêtements protecteurs nécessaires pour le contact répété ou prolongé avec le liquide.

8.2.3. Contrôles d'exposition de l'environnement

Voir les sections 6 et 12.

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide de faible viscosité	**Odeur**	légère odeur de pétrole
Couleur	ambré	**Seuil olfactif**	n'est pas défini
Point initial d'ébullition	220°C	**Pression de vapeur à 20° C**	n'est pas défini
Point de fusion	n'est pas défini	**% de produits aromatiques par poids**	< 1%
% volatil (par volume)	9%	**pH**	n'est pas applicable
Point eclair	144°C	**Densité relative**	0,9 kg/l
Méthode	PM, vase clos	**Coefficient (eau/huile)**	< 1
Viscosité	28 cps @ 25°C	**Densité de vapeur (air=1)**	> 1
Température d'auto-inflammabilité	n'est pas défini	**Taux d'évaporation (éther = 1)**	< 1
Température de décomposition	n'est pas défini	**Solubilité dans l'eau**	légèrement soluble
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	n'est pas défini	**Propriétés comburantes**	n'est pas défini
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable	**Propriétés explosives**	n'est pas défini

9.2. Autres informations

Viscosité cinématique: 16,8 mm^2/s.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Voir les sous-rubrique 10.3 et 10.5.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse n'est connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Flammes libres et surfaces portées au rouge.

10.5. Matières incompatibles

La soude caustique, les oxydants forts tels que le chlore liquide et l'oxygène concentré.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et autres vapeurs toxiques.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voie primaire d'exposition en usage normal: Inhalation, mise en contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë -

Par voie orale: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Esssai	Résultat
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	DL50, rat	> 5000 mg/kg, estimé
Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13	DL50, rat	> 5000 mg/kg

Par voie cutanée: D'après les informations disponibles sur les composants, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Substance	Esssai	Résultat
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	DL50, rat	> 2000 mg/kg, estimé
Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13	DL50, lapin	> 3160 mg/kg

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

Par inhalation: La concentration élevée des vapeurs peut causer l'irritation des yeux et du système respiratoire, les maux de tête et les vertiges.

Substance	Esssai	Résultat
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	CL50, rat, 4 heures	> 5 mg/l, estimé

Corrosion cutanée/ irritation cutanée: Le contact prolongé ou répété avec la peau peut détruire les matières grasses de la peau et causer son irritation.

Substance	Esssai	Résultat
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Irritation de la peau, lapin	< 0,5 / 8,0, estimé
Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13	Irritation de la peau, lapin	Légèrement irritant

Lésions oculaires graves/ irritation oculaire: Le contact direct avec les yeux peut causer leur irritation.

Substance	Esssai	Résultat
Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités	Irritation des yeux, lapin	< 15 / 110, estimé
Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13	Irritation des yeux	Légèrement irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée: Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: Selon les données obtenues de produits similaires, ne sensibilise pas la peau. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13: n'a produit aucun signe d'irritation cutanée ou de réaction de sensibilisation cutanée dans un test de sensibilisation répétée (HRIPT) des volontaires humains.

Mutagénicité sur les cellules germinales: Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: cette substance n'est pas considérée comme étant mutagène et présente un potentiel de développement de tumeurs négatif, selon les résultats du test d'Ames modifié, avec un indice mutagène inférieur à 1,0. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13: devrait être non mutagène sur la base de données concernant des produits similaires.

Cancérogénicité: Ce produit ne contient aucun produit cancérigène figurant sur les listes du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) et du règlement (CE) no 1272/2008.

Toxicité pour la reproduction: Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13, DSENO maternelle, rat: 500 mg/kg/jour; DSENO sur le développement, rat: 2500 mg/kg/jour.

STOT - exposition unique: Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: aucune donnée disponible.

STOT - exposition répétée: Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13, DSENO, Étude subchronique par voie orale de 90 jours, rat: 500 mg/kg/jour.

Danger par aspiration: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations: Aucun

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Les informations écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. L'information donnée ci-dessous est basée sur la connaissance des composants et sur l'écotoxicologie de substances similaires.

12.1. Toxicité

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: les données disponibles indiquent que ce produit ne présente pas une toxicité aigüe. Phosphate d'éther de polyoxyéthylène-oléyl: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. (algues, basé sur des données provenant de produits similaires.).

12.2. Persistance et dégradabilité

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: 31% biodégradation (OECD 301F, 28 jours). Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13: censé se biodégrader lentement dans le sol et l'eau.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: pas d'accumulation anticipée dans les organismes vivants. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13: bioaccumulation anticipée.

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

12.4. Mobilité dans le sol

Liquide de faible viscosité. Légèrement soluble dans l'eau. Lors de l'évaluation de la mobilité environnementale, tenir compte des propriétés physiques et chimiques du produit (voir la section 9). Distillats naphténiques lourds (pétrole), hydrotraités: les quantités importantes peuvent pénétrer le sol et contaminer les eaux souterraines. Acide acétique, esters d'isoalkyles en C11-14, riches en C13: anticipation d'une grande affinité pour l'absorption par les sols et les sédiments

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Il n'en existe pas de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Incinérer le produit absorbé avec une installation adéquatement agréée. Le produit libre doit être incinéré ou peut convenir au mélange de combustibles. Consulter les réglements locaux, provinciaux et nationaux/fédéraux et se conformer au réglement le plus strict. Ce produit n'appartient pas à la classe des déchets dangereux conformément à 2008/98/CE.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

ADR/RID/ADN/IMDG/OACI:	N'EST PAS APPLICABLE
TMD:	N'EST PAS APPLICABLE
US DOT:	N'EST PAS APPLICABLE

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID/ADN/IMDG/OACI:	NON DANGEREUX, NON HOMOLOGUÉ
TMD:	NON DANGEREUX, NON HOMOLOGUÉ
US DOT:	NON DANGEREUX, NON HOMOLOGUÉ

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN/IMDG/OACI:	N'EST PAS APPLICABLE
TMD:	N'EST PAS APPLICABLE
US DOT:	N'EST PAS APPLICABLE

14.4. Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN/IMDG/OACI:	N'EST PAS APPLICABLE
TMD:	N'EST PAS APPLICABLE
US DOT:	N'EST PAS APPLICABLE

14.5. Dangers pour l'environnement

N'EST PAS APPLICABLE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

N'EST PAS APPLICABLE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

N'EST PAS APPLICABLE

14.8. Autres informations

N'EST PAS APPLICABLE

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Règlements de l'UE

Autorisations en vertu du titre VII: N'est pas applicable

Restrictions en vertu du titre VIII: Aucun

Autres règlements de l'UE: Aucun

15.1.2. Réglementations nationales

Tableaux des maladies professionnelles: 84

Autres réglementations nationales: Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour cette substance/ce mélange.

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes:

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par les voies de navigation intérieures
ADR : Accord européen sur le transport routier international de marchandises dangereuses
BCF: Facteur de bioconcentration
cATpE : Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë
CLP : Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage (1272/2008/CE)
CL50 : Concentration létale médiane d'une population d'essai
DL50 : Dose létale médiane d'une population d'essai
DMEO : Dose mininale avec effet observé
DSEO : Dose sans effet observé
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
FDS : Fiche de données de sécurité
IMDG : Code international du transport maritime des marchandises dangereuses
NOEC : Concentration sans effet observé (CSEO)
ND : Non disponible
OACI : Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
PBT : Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PEL : Limite d'exposition admissible
(Q)SAR: Relation quantitative de structure-activité
REACH : Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques (1907/2006/CE)
RID : Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer
SGH : Système général harmonisé
SO : Sans objet
STEL : Limite d'exposition de courte durée
STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée
STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition unique
TMD : Transport des marchandises dangereuses (Canada)
TLV : Valeur limite d'exposition
US DOT : Ministère américain des transports
VLCT: Valeur limite court terme
VME: Valeur limite de moyenne d'exposition
vPvB : Substance très persistante et très bioaccumulable
Les autres abréviations et acronymes peuvent être consultés sur www.wikipedia.org.

Références documentaires et sources de données importantes:

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) - Informations sur les produits chimiques
Agence suédoise des produits chimiques (KEMI)
Base de données de classification et d'information chimique (CCID)
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
U.S. National Library of Medicine Toxicology Data Network (TOXNET) (Réseau de données toxicologiques de la Bibliothèque nationale de médecine des É.-U.)

Procédure utilisée pour déduire la classification des mélanges conformément au règlement (CE) no 1272/2008 / SGH:

Classification	Classification procedure
Asp. Tox. 1, H304	Sur la base des composants et données d'essais

Mentions H pertinentes: H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Noms des pictogrammes de danger: Danger pour la santé

Changements apportés à la FDS dans cette révision: Sections 1.3, 2.1, 2.2, 3, 4.1, 8.1, 12.2, 12.3, 16.

Date de révision: 4 mai 2018

Plus d'informations: Aucun

Les informations ci-jointes sont basées uniquement sur les données apportées par les fournisseurs des matériaux utilisés, et ne tiennent aucunement compte du mélange. Il n'existe pas de garantie, exprimée ou implicite, concernant le choix des produits utilisés pour une application spécifique. L'utilisateur doit être en mesure de choisir lui-même les produits appropriés.

© A.W. Chesterton Company, 2018 Tous droits réservés ® Marque déposée, propriété exclusive de A.W. Chesterton Company aux Etats-Unis et dans d'autres pays, sauf mention contraire.